

REPRODUCTION D'ELEMENTS

Inauguration de l'installation artistique d'Hisae IKENAGA, Lauréate du 1^{er} concours Art in Situ OAI



L'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI), en collaboration avec la Fondation luxembourgeoise des Ingénieurs, Architectes et Industriels (FLIAI), et l'asbl Art Contemporain.Lu, a organisé le 31 janvier 2023 la séance d'inauguration de l'installation artistique créée par l'artiste **Hisae IKENAGA**, lauréate du 1^{er} concours Art in Situ OAI placé sous le Haut-Patronage de la Ministre de la Culture **Sam TANSON**.

Dans leur mot de bienvenue, **Michelle FRIEDERICI**, Présidente OAI, et **Pierre HURT**, Directeur OAI, ont rappelé les objectifs de l'OAI en lien avec cette initiative. Ainsi, bien qu'une démarche artistique n'ait pas été entamée avant la construction du Forum da Vinci, il est toujours possible de lancer un tel processus a posteriori.

C'est l'occasion de rappeler l'application dans le secteur public de la réglementation en ce qui concerne l'investissement de 1% du coût de construction de tout bâtiment public à consacrer à l'art.

Ce concours peut également servir d'inspiration pour les maîtres d'ouvrage du secteur privé.

Enfin, il s'agit de valoriser le Forum da Vinci, pour ceux qui y travaillent mais aussi pour ceux qui y viennent pour des activités publiques.

Pierre HURT a remercié l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte pour son soutien afin de pérenniser cette initiative pour les 3 premières éditions 2021, 2024 et 2027.

La Ministre de la Culture **Sam TANSON** a félicité l'OAI pour cette initiative exemplaire et Hisae IKENAGA pour son installation réussie.

Marie LUCAS, architecte et présidente du jury, a rappelé la qualité des 17 candidatures remises et des échanges au sein du jury.

Le jury a ainsi désigné 2 lauréats ex-aequo : **Filip MARKIEWICZ**, dont l'installation a été inaugurée le 1^{er} juillet 2021 et sera visible jusqu'au 30 juin 2024, et **Hisae IKENAGA**, dont l'installation est inaugurée ce jour sera visible jusqu'au 31 décembre 2025.

Dans sa décision en faveur de Hisae IKENAGA, le jury a souligné l'humour né du décalage entre les attrape-nigauds ludiques, en contraste avec la rigueur du bâtiment. Son installation « Reproduction d'éléments » relève l'omniprésence des détails dans le quotidien, et les rend à nouveau visibles.

Hisae IKENAGA a donné quelques explications sur sa démarche et les réflexions ayant amené à sa création.

Une brochure et un film seront encore proposés par l'OAI sous peu pour documenter tout le processus. Hisae IKENAGA tiendra également une conférence en lien avec sa démarche, l'œuvre et la problématique de l'In Situ à une date encore à confirmer.

La soirée s'est poursuivie par une rencontre spontanée des YoungplannersOAI autour d'une agape animée par DJ Paulinska.

A propos du concours

Les artistes plasticiens sont nécessairement confrontés à la mise en espace de leurs œuvres dans des sites / lieux prédéfinis. Leurs créations s'étendent libérées des supports et techniques traditionnels. Le travail In Situ, celui qui interagit avec l'espace environnant qui amena une réflexion plus interactive avec son public est devenu le standard pour toute création contemporaine.

C'est dans ce contexte, que le 1^{er} concours Art In Situ OAI a été lancé.

Il s'agit d'accueillir au siège OAI / Forum da Vinci de manière temporaire une installation / œuvre artistique en accord avec le site. L'OAI s'engage à payer la production du projet sélectionné et le cachet de l'artiste. Le montant du prix ART In Situ OAI est de **10 000 € TTC** par lauréat.

La pièce restera propriété de l'artiste et ce dernier la retrouvera après le démontage de l'installation. Durant la période d'exposition, l'artiste sélectionné(e) s'engage également à réaliser une série de 2 conférences ou autres manifestations.

Le processus de création et l'œuvre seront documentés par un film et une publication (print et online).

Conditions de participation

L'appel à candidatures était ouvert

aux artistes luxembourgeois,

aux artistes résident(e)s au GD du Luxembourg ou dans la Grande Région,

ayant répondu à l'appel de candidature dans les délais et présenté un dossier conforme.

Des informations complémentaires sur le concours Art In Situ OAI et les œuvres des 2 lauréats peuvent être téléchargées sur www.ArtInSituOAI.lu.

Contact : oai@oai.lu

Un [reportage photo](#) (montage, inauguration) est disponible dans la Médiathèque du site www.oai.lu. Les documents présentés (PowerPoint, affiche) lors de l'inauguration sont disponibles sous le lien suivant : <https://www.oai.lu/fr/24/accueil/actualite-agenda/actualite/0-mode-news-id-4506/>

Pierre HURT
Directeur



© Christof Weber

Montage de l'installation le 25/01/2023



© Christof Weber

Inauguration de l'installation le 31/01/2023



© Christof Weber

Inauguration de l'installation le 31/01/2023

En collaboration avec



artcontemporain.lu asbl



ArtInSituOAI.lu

Avec le soutien de

